

Réf: Dossier 262881

Avis de constitution

SOCIETE « ISA KAMAL »

Siège Abidjan Bingerville N'Gbromin Résidentiel,
Lot 184, Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 26/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ISA KAMAL »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Le BTP et le génie civil
- L'électricité général
- Le transfert d'argent national et international
- Les fournitures de bureau
- Le commerce général
- La vente et location de véhicules
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprise ou de sociétés

commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le

développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Bingerville N'Gbromin Résidentiel,
Lot 184, Ilot 22

Dirigeant(s) M BALLIMAN ARAFAT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12096 du 07/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78950/GTCA/RC/2023 du 07/11/2023

